

Réunion du groupe de travail MAEE-ONG

Réunion du 29 janvier 2016

Procès-verbal

Liste des participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

Madame Martine Schommer

Monsieur Frank Mertens

Madame Sarah Anjo

Madame Alexandra Allen

Pour les ONGD :

Madame Christine Dahm (Cercle)

Madame Stéphanie Wies (Cercle)

Monsieur François-Xavier Dupret (Cercle)

Monsieur Christian Huvelle (Croix-Rouge)

Monsieur Richard Graf (ASTM)

Monsieur Frederic Hauptert (CARE)

Madame Denise Richards (Bridderlech Deelen)

Madame Catherine André (Caritas)

Excusés :

Monsieur Armand Drews (Président du Cercle et OGB-L)

Monsieur Thierry Defense (SOS Faim)

2) Discussion sur le programme de travail et le budget prévisionnel 2016 du Cercle

Le Ministère a demandé des précisions concernant certains points du programme de travail 2016 du Cercle.

Ainsi en ce qui concerne la recherche d'autres bailleurs, le Cercle affirme que l'expérience faite au niveau des financements européens s'est avérée extrêmement lourde d'un point de vue administratif et bureaucratique. A ce jour, le Cercle n'a pas d'autres pistes de financement en dehors du Ministère.

Il n'existe pas de volonté à l'intérieur du Cercle pour définir spécifiquement une entité « petites ONG », mais le Cercle souhaite adapter ses services aux besoins des ONG disposant de capacités plus réduites. La communication du Cercle sera adaptée aux ONG recourant le moins aux services proposés par le Cercle.

Concernant la notion de « changement de paradigme », le Cercle avance qu'il s'agit d'une réflexion à mener avec les ONG sur des thèmes comme l'approche du développement, le partenariat et l'efficacité du développement. Il s'agit de souligner l'importance de la participation de la société civile au changement sociétal et de faire prendre conscience aux ONG qu'elles sont des acteurs importants du changement sociétal. Les ONG sont invitées à intégrer ce nouveau rôle d'« acteur de changement » dans la coopération.

Quant aux différentes missions décrites dans le programme de travail 2016, le Ministère constate que les missions 1 et 2 présentent un intérêt direct et que les missions 3 et 4 présentent un intérêt plus limité pour le Ministère.

Le Cercle a fourni au Ministère une répartition du temps de travail des employés par mission.

Pour son programme de travail 2017, le Ministère insiste pour que le Cercle ventile son budget par missions et axes stratégiques du programme de travail. Sur base de ces explications et constats, le programme de travail et le budget prévisionnel sont approuvés et sont la base pour conclure une convention entre le Ministère et le Cercle pour 2016.

3) Simplification des procédures pour l'accord-cadre

Une réunion a été organisée le 12 janvier 2016 avec le sous-groupe de travail des ONG sous accord-cadre, une deuxième aura lieu début février. Le Ministère a remercié les ONG pour leurs commentaires et suggestions sur les nouvelles modalités envisagées.

L'objectif est de pouvoir simplifier la procédure et de garder un nombre de taux de cofinancement facile à gérer tant pour les ONG que pour le Ministère.

La Croix-Rouge a signalé qu'elle entend demander un accord-cadre pour 2017 et souhaite de ce fait participer au sous-groupe de travail sur la simplification de la procédure. Le Ministère a indiqué que ce sous-groupe de travail est plutôt constitué d'ONG ayant une certaine expérience avec l'outil accord-cadre.

4) Etat des lieux des appels à proposition (projets de développement)

Le Ministère a indiqué que le premier appel à proposition a eu lieu, au cours duquel les ONG ont pu soumettre leur(s) projet(s) pendant la période du 1er décembre 2015 au 31 janvier 2016. Dans son

ensemble, cet exercice s'est bien passé et les quelques difficultés rencontrées par les ONG se sont limitées à certains détails techniques. Le montant des projets à cofinancer dépasse le montant total part MAEE prévu pour le premier appel à candidatures. Le Ministère se dit satisfait du nombre de dossiers reçus (14 projets provenant de 11 ONG) et du fait que tous les types d'ONG sont représentés pour le lancement de cette nouvelle procédure. Il débutera rapidement l'analyse des projets présentés. La lecture des différentes demandes de cofinancement sera réalisée par trois membres de la Direction de la Coopération.

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} appel à proposition, il est prévu d'organiser une réunion pour faire le point sur cette procédure et de procéder à un échange d'expériences.

5) Calendrier des formations du Cercle

Le Cercle a présenté le calendrier des formations proposées pour 2016 (annexe) et informe que le premier atelier sur les nouveaux schémas de cofinancement a rencontré un grand succès au niveau de la participation.

6) Divers

a. Organisation de réunions d'informations pays par le Ministère

Le Ministère a estimé qu'il serait utile de profiter de la présence à Luxembourg des ambassades luxembourgeoises pour organiser des réunions d'informations avec les desks du pays respectif, les desks de LuxDev ainsi qu'avec le chef de poste concerné.

Le Ministère est d'avis qu'il existe un certain manque de communication sur les activités respectives de chaque acteur dans un même pays. La réunion qui a suivi l'évaluation sur le Laos s'est révélée être une bonne expérience et a permis un échange d'information destiné à mieux s'organiser dans le futur, d'être plus efficace et d'éviter un double emploi. La rencontre qui s'est tenue sur le Népal, suite au tremblement de terre, illustre un autre exemple de l'intérêt de se réunir pour faire le point et profiter des connaissances des autres.

Il est prévu de tenir ces rencontres régulièrement et de débiter par les pays partenaires, probablement par un pays africain. Les acteurs concernés par la crise syrienne seront également retenus parmi les premiers. Un calendrier sera établi à l'avance pour que chaque participant puisse s'organiser. Il n'est pas exclu que des membres de la Direction politique soient invités à participer à ces échanges.

b. Maintien du « groupe humanitaire Sommet Mondial »

Le Ministère a suggéré de maintenir le « groupe humanitaire Sommet Mondial », regroupant les ONG humanitaires, au moins jusqu'au prochain Sommet Mondial.

c. Sécurité

En raison des récents événements survenus, une certaine inquiétude pour les expatriés s'est installée et c'est pourquoi une formation en matière de sécurité serait la bienvenue. Le Ministère prépare une telle formation avec une société spécialisée.

Suite à l'attentat qui s'est produit au Burkina Faso, un avis de voyage a été émis par le Ministère dans lequel les déplacements considérés comme non essentiels sont déconseillés et plus particulièrement les zones rouges sont à éviter autant que possible. Pour le Ministère cela signifie que les personnes appelées à aller sur le terrain pour des raisons professionnelles peuvent y aller, si ce voyage est indispensable pour le bon déroulement des projets. Il est toutefois indispensable que l'ambassade soit informée au préalable de l'arrivée des visiteurs, de leur trajet, de leurs lieux de séjour et qu'elle dispose de numéros de téléphones portables pour joindre les personnes tout au long de leur séjour.

Les ONG ont reconnu que le niveau de sécurité ou de risque avait considérablement augmenté par rapport aux années précédentes et qu'elles travaillaient aujourd'hui dans des conditions qui n'auraient pas été acceptables auparavant.